



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 novembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : M. Eric ALAUZET, M. Emmanuel DUMONT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT à M. Frédéric ALLEMANN, M. Yannick POUJET à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB à M. Michel LOYAT, M. Rémi STHAL à Mme Danielle DARD, Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 11 - Projet de médiation numérique du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Demande de subventions

Projet de médiation numérique du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie Demande de subventions

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon a fermé en avril 2014 pour un vaste chantier de rénovation de son bâtiment, de remise aux normes, de restauration de ses collections, de réorganisation de ses parcours d'exposition permanente et de redéfinition de son offre culturelle. A sa réouverture (prévue fin 2018), plusieurs outils numériques seraient proposés aux visiteurs afin d'exploiter au mieux la richesse de ses collections et répondre à des besoins nouveaux de ses publics.

En effet, différentes catégories de visiteurs (jeunes et jeunes adultes, publics déficients, touristes non francophones) ont des attentes spécifiques qui doivent être prises en compte, en terme d'accessibilité, d'interactivité, de médiation participative et de plurilinguisme. Ainsi, plusieurs outils numériques pourraient être développés afin de dynamiser le parcours de visite, de donner accès à des connaissances supplémentaires sur les œuvres exposées, d'offrir des dispositifs de compensation pour les publics en situation de handicap, de proposer des traductions aux non-francophones, et de vivre une expérience de visite originale.

Le projet de médiation numérique du musée comporte trois dispositifs innovants :

- **Un explorateur de collections** donnerait accès à des images en Haute Définition de certaines œuvres non exposées. Il serait proposé aux visiteurs sur deux tables tactiles. La première concernerait le cabinet d'arts graphiques sachant qu'il comprend 6 000 feuilles qui ne peuvent être exposées chacune que trois mois tous les trois ans pour des raisons de conservation préventive. La seconde concernerait les collections de beaux-arts (plus de 4 000 œuvres) et d'archéologie (plus de 17 000 pièces) conservées en grande partie en réserves.

- Un système de diffusion de contenus multimédias sur **bornes numériques tactiles** disposées dans l'ensemble des espaces du musée permettrait de proposer aux visiteurs des informations complémentaires sur les parcours, les œuvres, les périodes, les thématiques et l'actualité de l'établissement. Ce système permettrait aussi de diffuser des informations sur tablettes numériques par WIFI. L'ensemble serait administrable à distance, actualisable en interne, sécurisé et suivi pour sa maintenance.

- **Un compagnon de visite** géolocalisé dans le musée offrirait des contenus spécifiques sur les œuvres et les thématiques du musée pour des visites numériques express, normale, thématique ou «décallee». Il comporterait une partie multilingue pour les visiteurs non-francophones afin de limiter la multiplication des traductions dans les espaces du musée. Et enfin, les malvoyants ainsi que les publics en situation de handicap auditif ou moteur auront accès à des dispositifs de compensation en lien avec les parcours et les œuvres exposées dans le musée.

Ce projet contribue à élargir les services permettant d'accéder à l'offre culturelle numérique. Cette opération, de dimension supra-locale, répond à l'objectif d'amélioration de la qualité et de l'accès aux services culturels par le biais du numérique, et s'adresse à un large public, dont 20 % ne sont pas originaires de Bourgogne-Franche-Comté.

Une première tranche de travaux est prévue entre novembre 2017 et décembre 2018. Le coût total de l'opération est estimé à environ 200 000 € HT, soit 240 000 € TTC. Ce coût englobe le développement des outils numériques et l'acquisition du matériel. Une deuxième tranche de travaux est prévue en 2019 et 2020 intégrant une extension des contenus du compagnon de visite, des traductions complémentaires et la maintenance des installations numériques pour un montant total de 88 000 € HT, soit 103 000 € TTC. A ce montant s'ajoutent 1 950 € de charges indirectes de fonctionnement (forfait de 15 %, calculé sur les dépenses de vacation) subventionnées au titre du FEDER. Le montant total de l'opération sur quatre années s'élève donc à 289 950 € HT, soit 344 950 € TTC. Le détail des dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Objet	Dépenses HT	Dépenses TTC
Equipement informatique (14 bornes interactives, tablettes tactiles, 2 tables tactiles, VP et sonorisation)	50 000 €	60 000 €
Compagnon de visite	108 333 €	130 000 €
Explorateurs de collection	41 667 €	50 000 €
Application bornes numériques	25 000 €	30 000 €
Maintenance 2019-2020	25 000 €	30 000 €
Application scolaire 2019-2020	25 000 €	30 000 €
Vacations, traductions	13 000 €	
Charges indirectes de fonctionnement (15 %) au titre du FEDER	1 950 €	
TOTAL	289 950 € HT	344 950 € TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Union Européenne (FEDER)	173 960 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté	57 990 €
- Ville de Besançon	57 990 €
Total HT	289 950 €
- TVA à la charge de la Ville	55 000 €
TOTAL TTC	344 950 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Par ailleurs, des recherches de mécénat seront effectuées (estimation à 50 K€ attendus).

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- autoriser M. le Maire à solliciter et à encaisser les subventions de l'Union Européenne et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et de tout autre partenaire susceptible d'intervenir au financement, notamment le mécénat éventuel,
- autoriser M. le Maire à solliciter du mécénat et à encaisser les financements,
- autoriser M. le Maire à signer les conventions ou documents liés à ces projets.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 NOV. 2017



Contrôle de légalité